

Termes et conditions

Le fournisseur s'engage à :

- Agir avec professionnalisme et diligence lors de la fourniture de services dans le cadre du présent contrat.
- De maintenir une assurance responsabilité professionnelle et nommer Assistenza en tant que tiers couvert par ladite assurance.
- N'avoir aucune communication non autorisée avec la clientèle d'Assistenza autre que celle requise dans le présent contrat.
- Respecter tous les droits de propriété intellectuelle et de confidentialité d'Assistenza, de ses clients et des bénéficiaires individuels des services fournis par le fournisseur, y compris et sans limitation les brevets, droits d'auteur, marques commerciales ou informations personnelles de tiers.
- Exécuter le service de manière à ne pas compromettre la réputation d'Assistenza.
- Toutes les informations personnelles collectées lors de la fourniture du service resteront confidentielles.
- Aucune information collectée auprès d'Assistenza et/ou de ses clients ne sera réutilisée sans autorisation écrite préalable d'Assistenza.
- Informer Assistenza de tout changement de service et/ou de prix avant de rendre service.
- Les critères ci-dessus seront respectés au-delà de la durée du contrat.
- Pour indemniser, défendre et protéger Assistenza, ses dirigeants, employés, agents, représentants, consultants et entrepreneurs de toute perte, coûts, pénalités, amendes, dommages-intérêts, réclamations, frais y compris les honoraires d'avocat ou les dettes résultant des services envisagés dans le présent contrat ou en relation avec ceux-ci.